



Commune de SAINT JULIEN LE MONTAGNIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Accueillir

Ecouter

Informier

Conseiller

Orienter

Soutenir

*Dans le cadre de ses missions facultatives,
le CCAS de St Julien souhaite mettre en place :*

- Des permanences d'écoute, conseil, information,
- Des visites et aides ponctuelles aux personnes en difficulté,
- Des repas festifs/colis de Noël pour les aînés,
- Le portage des repas à domicile,
- Des appels aux dons pour les plus démunis (meubles, électro-ménager, etc...)
- Des visites ou appels téléphoniques de courtoisie aux personnes âgées ou isolées (sur demande),
- Des rencontres intergénérationnelles,
- L'aide à la rédaction de divers courriers / CV,
- Diverses activités ponctuelles (mini-conférences, ateliers, goûters, etc..).



Permanences CCAS

Sur rendez-vous, les mardis et
jeudis de 15h00 à 18h00

*Renseignements et prises de
rendez-vous au :*

06 49 49 10 01

Administratif :

04 94 80 04 78

Adresse mail :

mairie.stjulien.ccas@orange.fr

Local CCAS :

Ancien Pavillon

de la Maison de Retraite

Route du Lac



Commune de SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS vous présente ses missions légales :

- Instruction des dossiers d'aide sociale et transmission au Conseil Départemental : Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), demande d'ouverture de droits auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), Complémentaire santé solidaire (CMU),
- Réception et transmission des dossiers d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA),
- Instruction des dossiers du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Analyse des besoins sociaux,
- Constitution et mise à jour d'un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale résidant sur la commune,
- Domiciliation des personnes sans résidence stable.